

Les ratios sécuritaires professionnelles en soins/patients



Maude Pelletier
Conseillère syndicale, secteur Santé et sécurité
du travail, Fédération interprofessionnelle de
la santé du Québec (FIQ)
mpelletier@fiqsante.qc.ca



Katia Fecteau
Conseillère syndicale, secteur Organisation
du travail et pratique professionnelle, FIQ
kfecteau@fiqsante.qc.ca

EXISTE-T-IL UN LIEN ENTRE LES CONDITIONS D'EXERCICE, LA QUALITÉ DES SOINS ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DES PROFESSIONNELLES EN SOINS ? OUI, CES ÉLÉMENTS SONT INTIMEMENT LIÉS. LA FIQ PROPOSE UNE SOLUTION QUI A FAIT SES PREUVES POUR AMÉLIORER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES PROFESSIONNELLES EN SOINS ET CELLES DE LEURS PATIENTS : LES RATIOS SÉCURITAIRES.

Une vision globale

Le haut taux de lésions professionnelles des dernières années a obligé la CNESST à cibler le secteur de la santé pour assurer une prise en charge du milieu en SST. Par ailleurs, l'actualité met très fréquemment en lumière les difficultés engendrées par une charge de travail trop lourde et une dotation en personnel trop faible. La santé psychologique des professionnelles en soins s'en trouvent affectées et la qualité des soins l'est aussi : les incidents et accidents touchant les patients sont en hausse dans le réseau. Cette réalité ne peut être expliquée sans prendre en compte les conditions d'exercice des professionnelles au chevet des patients. On les traite toutefois trop souvent séparément.

Qualité et sécurité des soins

La surcharge de travail, les équipes en sous-effectif et le recours trop fréquent au temps supplémentaire obligatoire montrent que la dotation actuelle des établissements de santé peine à répondre aux besoins. Les constats issus de l'analyse de plus de 3000 formulaires de soins sécuritaires remplis par les membres de la FIQ sont préoccupants.



Photo: FIQ

En parallèle, un sondage réalisé auprès des professionnelles en soins¹ montre qu'elles sont forcées actuellement de prioriser certains soins parmi tous ceux nécessaires, en raison surtout de la charge de travail.

La dotation insuffisante a des effets importants sur la qualité et la sécurité des soins. Cette idée est soutenue par plus de 20 ans de recherche scientifique et d'innombrables études à travers le monde. Les conséquences sont majeures pour la clientèle : mortalité, chutes, infections acquises à l'hôpital, erreurs de médicament, gestion inadéquate de la douleur, plaies de pression, etc.² Certains événements indésirables, qui sont liés aux soins infirmiers et qui auraient pu être évités, entraînent des coûts élevés pour le système : durée de séjour accrue et traitements additionnels³.

Fait important, en Californie, l'application des ratios de base a permis une réduction des accidents du travail de 31,6 % chez les infirmières et de 38,2 % chez les infirmières auxiliaires

Santé et sécurité des professionnelles en soins

Le lien entre la qualité des soins et la SST est direct. Plusieurs études formulent des constats clairs à ce propos.

- Dans les hôpitaux, où un plus grand nombre de patients sont à la charge des infirmières, celles-ci sont plus susceptibles de souffrir d'épuisement professionnel et d'insatisfaction au travail⁴.
- L'accroissement de la charge de travail, du travail physique et des demandes psychologiques est lié au stress au travail. Le stress est considéré comme étant le plus important prédicteur d'état de santé fonctionnelle⁵.
- Les infirmières qui subissent des charges de travail élevées quotidiennement sont 3,5 fois plus susceptibles de signaler de l'épuisement émotionnel que les infirmières qui en font l'expérience moins souvent⁶.



Photo : FIQ

ANALYSE DES 3000 FORMULAIRES DE SOINS SÉCURITAIRES

EN SOINS DE LONGUE DURÉE, DANS :

48,5 % des cas,

les quarts de travail visés comptaient des professionnelles exerçant en heures supplémentaires

34,2 % des cas,

les temps de pause ou de repas n'avaient pas été pris

61,6 % des cas,

les absences n'étaient pas toutes comblées

Les ratios sécuritaires

promus par la FIQ signifient la présence d'une équipe minimale de professionnelles en soins pour un groupe de patients ayant des problèmes de santé similaires.

Ce minimum est ensuite ajustable à la hausse, selon les besoins des patients, dans des circonstances particulières, par exemple lors d'une éclosion de grippe ou de *C. difficile*.

- En soins de longue durée, les taux de lésions professionnelles pour les infirmières, les infirmières auxiliaires et les PAB sont significativement plus élevés dans les établissements ayant une dotation plus faible⁷.
- Les unités de soins intermédiaires ayant les plus bas taux de lésions professionnelles chez les PAB et les infirmières auxiliaires sont celles qui comptent les meilleurs ratios et le moins de tâches⁸.

L'efficacité des ratios

Les expériences de professionnelles de soins, entre autres aux États-Unis, démontrent que les ratios sécuritaires sont une solution concrète et applicable. Par exemple, en 2004, l'état de la Californie a appliqué une loi prévoyant des ratios de base pour les infirmières et les infirmières auxiliaires. Ces ratios sont ajustables à chaque quart de travail selon l'intensité des soins aux patients. La mise en œuvre de ces ratios a eu des effets très positifs pour les patients : diminution de la mortalité, du temps d'attente à l'urgence et du phénomène de la porte tournante⁹, situation où les patients quittent et reviennent dans les 30 jours suivant leur congé.

Fait important, en Californie, l'application des ratios a permis une réduction des accidents du travail de 31,6 % chez les infirmières et de 38,2 % chez les infirmières auxiliaires¹⁰.

Les ratios sécuritaires

Les ratios sécuritaires intéressent les membres de la FIQ depuis longtemps. En 2016, un comité paritaire national a été mis en place avec le mandat d'étudier la pertinence et la faisabilité de ratios par la mise en œuvre de projets-pilotes. Dans ce cadre, 17 projets d'implantation de ratios sécuritaires, une première au Québec, ont démarré, dont 5 dans des établissements de soins de longue durée. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Visitez le site de la FIQ : fiqsante.qc.ca

RÉFÉRENCES

Références disponibles sur Internet : asstsas.qc.ca/op421025